

Ciudad de Guatemala
(Guatemala)
26 – 30 avril 2004

Vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

États membres de la FAO desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 26 avril 2004)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	Équateur	Paraguay
Bahamas	El Salvador	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent- et-les Grenadines
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des Conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	-- Quito, Équateur, 18- 25 septembre 1949
Deuxième	-- Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
Troisième	-- Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	-- Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	-- San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	-- Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	-- Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	-- Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	-- Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	-- Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	-- Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	-- Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
Treizième	-- Panama, Panama, 12-23 août 1974
Quatorzième	-- Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
Quinzième	-- Montevideo, Uruguay, 8-19 août 1978
Seizième	-- La Havane, Cuba, 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	-- Managua, Nicaragua, 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	-- Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984
Dix-neuvième	-- Bridgetown, Barbade, 5-13 août 1986
Vingtième	-- Recife, Brésil, 2-7 octobre 1988
Vingt-et-unième	-- Santiago, Chili, 9-13 juillet 1990
Vingt-deuxième	-- Montevideo, Uruguay, 28 septembre-2 octobre 1992
Vingt-troisième	-- San Salvador, El Salvador, 29 août-2 septembre 1994
Vingt-quatrième	-- Assomption, Paraguay, 2-6 juillet 1996
Vingt-cinquième	-- Nassau, Bahamas, 16-20 juin 1998
Vingt-sixième	-- Mérida, Mexique, 10-14 avril 2000
Vingt-septième	-- La Havane, Cuba, 22-26 avril 2002
Vingt-huitième	-- Ciudad de Guatemala, Guatemala, 26-30 avril 2004

**RAPPORT DE LA VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

(Ciudad de Guatemala, Guatemala, 26 - 30 avril 2004)

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie, ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

TABLE DES MATIÈRES

	Paragrophes	Pages
SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	1 - 46	1
 INTRODUCTION		
Organisation de la Conférence	47	8
Cérémonie d'ouverture	48 - 53	8
Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur.....	54	9
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.....	55	9
Allocution du Directeur général	56 - 59	9
 COMPTE RENDU DES DÉBATS		
Activités de la FAO (2002-2003), tendances et problèmes en ce qui concerne l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire dans la région et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.....	60 - 74	10
Suivi du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Perspective régionale.....	75 - 83	12
Initiative concernant la révision et la mise à jour des politiques et stratégies nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire	84 - 89	13
Rapports des commissions régionales	90 - 94	14
 RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE		
Ouverture de la réunion du Comité technique	95	15
Élection du Président et des Vice-Présidents du Comité technique et nomination du Rapporteur et du Comité de rédaction	96	15
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique.....	97	15
La sécurité alimentaire comme stratégie de développement rural	98 - 107	15
Le développement économique et social comme fondement de l'action de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes	108 - 117	16
Année internationale du riz (2004)	118 - 120	18

Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural	121 - 125	18
Adoption du rapport du Comité technique	126	19
Clôture de la réunion du Comité technique	127 - 128	19

QUESTIONS FINALES

Date, lieu et thèmes de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	129	20
Autres questions	130 - 131	20
Adoption du rapport	132	20
Clôture de la Conférence	133 - 136	20

ANNEXES

A. Allocution du Directeur général	22
B. Ordre du jour du Comité technique et de la session plénière	27
C. Liste des participants	29
D. Liste des documents	41

SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Débat général sur les tendances et les enjeux en ce qui concerne l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes et sur les activités de la FAO dans la région

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. A insisté sur le fait que le contexte international avait une incidence déterminante sur le processus de développement social et économique des pays de la région et, par conséquent, sur sa sécurité alimentaire. Il faut un système international fondé sur les principes de justice et d'équité favorisant une meilleure coopération bilatérale et multilatérale, à la fois plus efficace et plus opportune et ouverte à la coopération Sud-Sud. Il importe en outre que l'on respecte les engagements internationaux en matière d'aide officielle au développement et que l'on accroisse les investissements et les flux de capitaux étrangers. Il convient par ailleurs d'encourager l'accès aux nouvelles technologies et à un commerce plus équitable des biens et des services, en particulier des produits agricoles.
2. A rappelé qu'il était fondamental d'instaurer un système de commerce international équitable et de respecter les engagements de la Conférence ministérielle de Doha. La réforme du système commercial doit supposer, de la part des pays développés, des engagements spécifiques visant à garantir une nette amélioration de l'accès aux marchés des produits agricoles; des réductions de toutes les formes de subvention à l'exportation, l'objectif étant de les supprimer de manière progressive; et d'importantes réductions du soutien interne, qui entraînent une distorsion des échanges commerciaux.
3. A pris note de la reprise des négociations multilatérales et a exhorté les pays à avancer rapidement pour mettre en oeuvre les engagements et l'esprit de la Conférence de Doha, afin que ce cycle multilatéral devienne le « cycle du développement ».

À l'attention de la FAO

La Conférence:

4. A apporté son soutien aux initiatives spécifiques élaborées à l'appui des priorités fixées par la Conférence régionale, à sa vingt-cinquième session, ainsi qu'à l'application des orientations définies à la vingt-sixième et à la vingt-septième sessions. Cela concerne plus particulièrement la mise en place de partenariats, des mesures d'encouragement en faveur des fonds fiduciaires, l'exécution de projets régionaux et l'élaboration de méthodologies d'évaluation des politiques et des programmes.
5. A souligné que la région avait des besoins spécifiques et connaissait des situations de pauvreté et d'insécurité alimentaire qui devaient être examinées et analysées en fonction de critères qui leur sont propres, ce qui nécessitait le soutien et la coopération technique de la FAO dans le cadre de l'élaboration d'un plan stratégique régional. Dans ce contexte, la Conférence a demandé la création d'un mécanisme institutionnel dont les fonctions seraient les suivantes: a) assurer le suivi de l'évolution de la coopération technique de la FAO dans la région; b) présenter des propositions visant à perfectionner et à moderniser les mécanismes de coopération technique de la FAO; et c) traiter des stratégies et des moyens de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes de coopération de la FAO dans la région.

6. A reconnu qu'il était utile de réaliser des études destinées à déterminer l'incidence négative sur la sécurité alimentaire de la situation géographique des pays en développement sans littoral, de manière à mettre sur pied des projets et des programmes visant à pallier cette situation.

7. A recommandé de regrouper les nouveaux thèmes pour la coopération technique de la FAO dans la région:

- l'accent mis sur la dimension territoriale du développement rural;
- des politiques sectorielles et pluridimensionnelles s'inscrivant dans un cadre global qui tienne compte de la diversité des rapports en milieu rural, et plus spécialement de la question de la parité hommes-femmes;
- le développement des institutions et les liens entre celui-ci et les processus de décentralisation;
- des méthodologies d'évaluation de l'impact des politiques, des programmes et des projets, non seulement a posteriori, mais également en cours d'exécution, ce qui servirait de mécanisme permettant de corriger, de réorienter ou de renforcer les mesures prises;
- le soutien aux processus d'intégration économique et commerciale à l'échelle sous-régionale et l'appui aux activités de coopération technique entre pays de la région;
- les processus d'urbanisation et leurs répercussions sur les problèmes de la faim en milieu urbain;
- l'agroécologie.

8. A recommandé de chercher des solutions pour renforcer la coopération technique dans la région, par le biais de mécanismes de participation, en utilisant au mieux les capacités existant dans les différents pays. De même, il convient de renforcer la complémentarité des actions menées par les différentes institutions internationales de coopération.

9. A recommandé d'appliquer un traitement différencié aux pays moins avancés et aux États insulaires et notamment aux importateurs nets de denrées alimentaires devrait être reconnue. Dans ce contexte, le « Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires » constitue un fondement solide pour le développement des capacités agricoles, forestières et halieutiques de ces pays. La FAO doit assumer un rôle important dans l'application de ce programme.

10. A recommandé de développer ses activités de renforcement des capacités de négociation à l'échelle internationale des pays de la région, en tenant compte du fait que les thèmes gagnent en diversité et en complexité et du processus permanent de négociations au sein des différentes instances multilatérales (OMC, Codex, OIE et CIMP).

11. A recommandé d'analyser le développement d'une industrie de transformation des matières premières, axée sur l'exportation, pour lesquelles la région est compétitive, afin d'aider les producteurs et les paysans des pays en développement à échapper à la pauvreté. Dans ce contexte, il convient que la FAO mène des études destinées à évaluer l'impact de la progressivité des droits et des pics tarifaires des pays développés, de manière à mettre en place une industrie d'exportation à plus grande valeur ajoutée dans les pays en développement.

Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Perspectives régionales

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

12. A mis en exergue les relations entre pauvreté, inégalité et lutte contre l'insécurité alimentaire. Il est nécessaire d'accroître l'efficacité et de renforcer la compétitivité, et, dans un même temps, il est indispensable d'inverser la tendance actuelle à une progression de l'inégalité socioéconomique dans la région.

13. A admis que l'agriculture de la région était fortement hétérogène, puisque s'y côtoient un secteur moderne, compétitif et présent sur les marchés et un secteur composé de producteurs artisanaux qui ne réunissent pas les conditions leur permettant d'être concurrentiels, dont le développement suppose des politiques spécifiques qui répondent à une stratégie de développement progressif fondé sur des activités agricoles et non agricoles.

14. A pris acte du fait que le développement rural et la sécurité alimentaire s'inscrivaient dans le cadre de processus à long terme dont la durée dépasse celle du mandat des gouvernements, ce qui nécessitait la mise en place de politiques nationales garantissant la continuité à long terme.

15. A reconnu que toute politique efficace de sécurité alimentaire supposait une action conjointe de la part de l'État, du secteur privé et de la société civile, ainsi qu'une coopération internationale, dans un cadre cohérent, harmonieux et laissant une place importante à la participation.

16. A fait siennes les préoccupations exprimées par le Comité de l'agriculture au sujet des recommandations du « Rapport de la consultation OMS/FAO d'experts sur le régime alimentaire, la nutrition et la prévention des maladies chroniques », lesquelles sont susceptibles d'avoir une incidence négative sur le secteur agricole de la région.

17. A exhorté les gouvernements des pays de la région à apporter un appui politique au processus de négociation de l'ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. De même, la Conférence a reconnu le rôle fondamental de la coopération internationale pour la concrétisation de ce droit.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

18. A recommandé à la FAO de soutenir la définition et la généralisation des nouvelles orientations stratégiques. La Conférence a reconnu que les tendances actuelles en matière de sécurité alimentaire témoignaient à la fois de l'insuffisance des politiques mises en œuvre jusqu'à présent et de la nécessité de définir de nouvelles lignes d'action.

19. A recommandé que la FAO poursuive l'analyse des tendances et des nouveaux enjeux, en invitant les pays à participer de manière plus dynamique à l'élaboration des études y afférentes.

Initiative pour la révision et la mise à jour des politiques et stratégies nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

20. A constaté que les politiques de développement en vigueur supposaient une responsabilité conjointe des gouvernements et des intervenants privés, et que, de ce fait, les processus de concertation étaient décisifs pour leur exécution.

21. A insisté sur l'importance d'aborder le développement sous un angle géographique, lors de la définition des stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire. Dans cette optique, il convient de tenir compte des activités agricoles et non agricoles, mais également des spécificités des différents intervenants, en accordant une attention particulière au rôle de la femme, aussi bien au niveau de la production qu'en ce qui concerne une meilleure répartition des ressources et l'amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire des populations rurales.

22. A constaté que les politiques de développement rural et de sécurité alimentaire devaient satisfaire parallèlement les besoins en matière de compétitivité et de production et les priorités afférentes à la lutte contre la pauvreté. De par leur nature plurisectorielle, les politiques supposent la participation de différents ministères et instances décentralisées gouvernementales et privées, dans un cadre particulièrement complexe nécessitant la mise en place d'un processus de concertation.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

23. A recommandé que la FAO renforce, en augmentant leur portée, les mécanismes de formation à grande échelle, au bénéfice de tous les intervenants concernés par les priorités relatives au développement rural et à la sécurité alimentaire, en prenant comme exemple le projet FAO-FODEPAL. Elle a demandé à l'Organisation de mobiliser des fonds supplémentaires à cet effet.

24. A recommandé que la FAO effectue des études sur la migration des populations rurales, principalement vers les pays développés, afin de définir des programmes d'investissement fondés sur l'envoi de fonds des travailleurs immigrés, grâce à la mise en œuvre de projets axés sur les familles rurales, en vue de créer de nouvelles sources d'emploi permettant de freiner l'exode rural.

La sécurité alimentaire en tant que stratégie de développement rural

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

25. A reconnu que la sécurité alimentaire était un concept de grande envergure, aussi bien quant à sa portée qu'à ses répercussions. De par sa portée, elle est liée à des aspects tels que la disponibilité, l'accès, la qualité et l'utilisation, ainsi qu'aux facteurs ayant une incidence sur chacun de ces éléments. De par ses répercussions, elle joue un rôle dans les domaines de l'éradication de la pauvreté, de l'augmentation des capacités de production au bénéfice du développement, de la non-exclusion sociale, de l'égalité des chances et de l'avènement d'une société juste.

26. A souligné que l'objectif de la stratégie relative à la sécurité alimentaire ne devait pas être uniquement de pallier les effets de la faim ou de définir des solutions ponctuelles en cas de dénutrition. L'objectif premier doit être de s'attaquer aux causes de la sous-alimentation, ce qui implique de s'attaquer aux causes de l'exclusion sociale, de la marginalisation et de la pauvreté, dans le cadre d'une approche largement participative, axée sur les personnes.

27. A souligné que la croissance économique était indispensable à l'éradication de la pauvreté et de la faim, mais qu'elle n'en était pas une condition suffisante. Elle a souligné l'importance de la nature de cette croissance, en particulier de ses conséquences en matière de répartition et d'équité. Elle a également signalé que la volonté politique et la participation effective de l'ensemble de la société étaient indispensables si l'on souhaitait axer le développement sur l'équité, grâce à des réformes structurelles visant la non-exclusion sociale.

28. A reconnu que l'insécurité alimentaire plongeait ses racines dans le contexte historique et dans les conditions sociales qui prévalaient dans le passé. À cela s'ajoutent les répercussions des pratiques protectionnistes sur les échanges internationaux et les subventions agricoles appliquées par les pays développés. La Conférence a appelé à la concrétisation des trois piliers de Doha. Elle a également constaté qu'il convenait de renforcer la coopération internationale dans le domaine du développement, en soulignant la nécessité de mieux exploiter les possibilités d'intégration sous-régionale et de coopération Sud-Sud.

29. A souligné qu'il convenait de garantir une plus grande participation de la population souffrant de la pauvreté, afin de renforcer ses capacités de négociation et de lui permettre de participer aux décisions concernant son développement.

30. A reconnu que la sécurité alimentaire faisait partie intégrante des stratégies de développement rural et que le développement rural était une stratégie indispensable à la sécurité alimentaire. Par conséquent, elle a souligné qu'il convenait de considérer le développement rural en tant que stratégie de base territoriale et de reconsidérer l'agriculture au-delà de la production primaire, en intégrant une approche verticale des filières de production-transformation-commercialisation-consommation.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

31. A reconnu que l'analyse de la sécurité alimentaire devait aller au-delà du simple diagnostic et que la stratégie mise en œuvre ne devait pas seulement intégrer des orientations à moyen et long termes. Elle a également recommandé à la FAO d'entreprendre des actions immédiates à court terme, de définir des mécanismes permettant d'y donner suite, en vue d'en évaluer l'impact et la reproductibilité, et de définir de nouvelles actions à plus grande portée, qui ne se limitent pas à encourager la production, mais qui incorporent aussi des dimensions plurisectorielles et prévoient la participation des différents niveaux de gouvernements, mais également du secteur privé et de la société civile.

32. A recommandé à la FAO d'effectuer une étude des potentiels et des possibilités d'expansion du commerce des produits agricoles issus de l'agriculture familiale et intrarégionale, en tant qu'instrument de développement socioéconomique.

Le développement socioéconomique: fondement de l'action de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

33. A signalé que l'analyse du développement socioéconomique devait tenir compte du caractère interdépendant des aspects économiques, sociaux et culturels du développement, qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Les activités axées sur le développement doivent être l'expression non seulement de la croissance économique, mais également des différentes façons de répartir les fruits de ce développement et de la façon d'éliminer les déséquilibres sociaux et de lutter contre la pauvreté.

34. A souligné l'importance du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets de développement rural pour l'orientation des nouvelles activités de coopération. Elle a indiqué que le suivi et l'évaluation ne devaient pas être limités aux aspects administratifs relatifs à la concrétisation des actions définies et à l'exécution des budgets alloués, mais devaient permettre une véritable analyse de l'impact de ces activités. Elle a recommandé que ces évaluations soient effectuées à différentes phases des projets, afin d'ajuster les programmes en cours d'exécution ou de tirer les leçons des expériences lors de la conception de nouvelles phases ou de nouveaux projets.

35. A reconnu qu'il était possible d'améliorer les programmes de coopération technique mis en œuvre par les organismes internationaux dans le domaine du développement rural. Il a toutefois souligné que l'aide internationale apportée grâce à une coopération multilatérale était plus transparente et moins dépendante des priorités des donateurs, en ce qu'elle permet de mieux tenir compte des requêtes des pays bénéficiaires.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

36. A reconnu l'importance du Programme spécial pour la sécurité alimentaire. Elle a recommandé à la FAO d'établir, en collaboration avec les pays de la région, des critères et des mécanismes d'évaluation de l'impact de ce programme.

37. A exprimé son inquiétude à propos de la diminution des ressources allouées à la coopération technique dans les pays de la région. Elle a en outre signalé le déséquilibre croissant enregistré à l'échelle régionale dans ce domaine. Elle a déclaré qu'il était nécessaire de rationaliser l'utilisation de ces ressources et qu'il convenait de créer des mécanismes de suivi et d'évaluation de la coopération mise en œuvre par la FAO dans la région, afin de mieux la cibler.

38. A répété qu'il convenait de continuer à engager des experts nationaux, selon les besoins, car ces derniers saisissaient bien la réalité de leur pays, et cela permettait de réduire les coûts des projets de coopération technique.

39. A recommandé de revoir le mode opératoire des missions de coopération technique de la FAO dans les différents pays, en vue d'éviter les doubles emplois et de garantir une bonne coordination entre les différentes missions. De plus, la Conférence est convenue qu'il était nécessaire de revoir également les relations entre les différentes instances de la FAO (Siège, bureaux régionaux et bureaux nationaux) lors de la préparation des projets de coopération technique, en s'assurant que leurs activités

complètent les capacités nationales de manière rationnelle. À cet effet, le Représentant régional de la FAO a fait état de la mission d'évaluation du processus de décentralisation mis en œuvre par l'Organisation dans la région.

40. A recommandé de créer un groupe de travail institutionnel permanent, ouvert à tous les pays de la région. Ce groupe serait chargé de suivre l'évolution de la coopération technique mise en œuvre par la FAO dans la région, en vue de présenter des propositions visant à perfectionner et à moderniser les mécanismes de coopération technique de la FAO. Il serait également chargé d'étudier les stratégies et les modalités d'application et d'évaluation des programmes de coopération entrepris par la FAO dans la région, selon un cadre stratégique tenant compte des réalités nationales des pays de la région et conformément à un cadre de référence établi à intervalles réguliers par la Conférence régionale.

41. A recommandé de soumettre les conclusions de ce groupe de travail aux prochaines conférences régionales, lors desquelles une séance spéciale devrait être exclusivement consacrée à la coopération technique.

Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

42. A recommandé d'apporter son soutien au nouveau programme stratégique de la FAO intitulé « Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté ».

À l'attention de la FAO

La Conférence:

43. A recommandé de présenter un bilan des programmes mis en œuvre jusqu'à présent, ainsi que des activités à l'appui de la coordination et de l'unification des efforts déployés par les institutions nationales en vue de combler le fossé numérique en milieu rural.

44. A reconnu l'importance, lors de l'élaboration de ce nouveau programme, des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information et des initiatives mises en œuvre dans la région par des organisations internationales, notamment la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds international de développement agricole.

45. A accueilli favorablement la proposition de mettre en œuvre des plans de coopération Sud-Sud dans le cadre de l'exécution du nouveau programme stratégique de la FAO.

46. A recommandé de soutenir la Consultation sur la gestion de l'information agricole et de convoquer une réunion dans le cadre de celle-ci en 2005.

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

47. La vingt-huitième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Ciudad de Guatemala (Guatemala) du 26 au 30 avril 2004. Le Comité technique s'est réuni les 26 et 27 avril. Y ont assisté des délégations de 24 États Membres de la région, des observateurs de pays d'autres régions et des représentants de différents organismes des Nations Unies, organisations intergouvernementales et organisations internationales et nationales. La liste des participants est reproduite à l'Annexe C.

Cérémonie d'ouverture

48. Le Président de la République du Guatemala a inauguré la Conférence au cours d'une cérémonie à laquelle étaient présents le Directeur général de la FAO, les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture du Guatemala et le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

49. Le Directeur général de la FAO a ouvert la cérémonie en remerciant le Président de la République et, par son intermédiaire, la population du Guatemala, pour l'accueil réservé à la Conférence régionale. Il a également souhaité la bienvenue aux délégués des pays de la région et a exprimé le souhait que les travaux qui commençaient permettent d'encourager la contribution de l'Amérique latine et des Caraïbes à la sécurité alimentaire de la région et du monde.

50. Le Directeur général a indiqué que l'humanité avait atteint des objectifs qui semblaient hors d'atteinte au début du siècle dernier, à l'exemple de la conquête spatiale. Toutefois, l'objectif, fondamental, d'éradiquer la faim, alors même qu'il semblait plus facile à réaliser puisque l'humanité a les capacités d'y parvenir, n'a pas été atteint. Or, plus de 842 millions de personnes souffrant de la faim attendent toujours une réponse. Le Directeur général a donc de nouveau exhorté les pays à déployer les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils ont eux-mêmes fixés lors du Sommet mondial de l'alimentation.

51. Le Président de la République du Guatemala a indiqué que son gouvernement avait accordé une très grande priorité à l'amélioration du niveau de nutrition des enfants, précisant que les indicateurs, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, témoignent d'une réalité douloureuse qu'il convient de surmonter. Il a dit espérer que la Conférence permette de dégager des idées qui contribueraient à élaborer des mesures efficaces en ce sens.

52. Selon lui, la coopération de la FAO est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans le cadre de la priorité qui est accordée au renforcement de la sécurité alimentaire dans le pays, et plus particulièrement à la lutte contre la sous-alimentation des enfants. Il a indiqué que des mesures d'aide seraient prises, mais que l'on chercherait également à s'attaquer aux causes de l'insécurité alimentaire. Il faudrait entre autres envisager l'augmentation de la productivité agricole et le développement de la compétitivité du système économique national.

53. Enfin, il a exprimé le vœu que les travaux qui débutaient soient fructueux et a déclaré ouverte la Conférence.

Élection du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

54. La Conférence a élu à l'unanimité les membres du Bureau dont les noms figurent à l'Annexe C.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

55. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier figurant à l'Annexe B.

Allocution du Directeur général¹

56. Le Directeur général s'est dit inquiet de la lenteur, du manque de constance et de l'hétérogénéité des progrès accomplis par les différents pays en matière de sécurité alimentaire. Durant la première moitié des années 90, le nombre de personnes sous-alimentées a baissé de 37 millions. En revanche, durant la seconde moitié de la décennie, il a augmenté de 18 millions. En 1999-2001, il y avait 842 millions de personnes sous-alimentées dans le monde. À ce rythme, l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de diminuer de moitié, avant 2015, le nombre de personnes qui ont faim ne sera atteint qu'en 2150.

57. Il a indiqué que l'Amérique latine et les Caraïbes avaient obtenu des résultats relativement plus encourageants. La proportion de personnes sous-alimentées dans la région est passée de 13 pour cent en 1990-1992 à 10 pour cent en 1999-2001. Si les efforts consacrés à la lutte contre la faim se poursuivent, ce chiffre pourrait chuter jusqu'à 6 pour cent en 2015. Le Directeur général a précisé que certains pays avaient fait de la lutte contre la faim une priorité nationale clairement définie, citant le programme « Fome Zero » mis en place par le Gouvernement du Brésil et le « Front contre la faim » que le Gouvernement du Guatemala vient de créer. Cependant, il a également signalé que cinq pays de la région ont été frappés par des crises alimentaires en 2002, le plus souvent à la suite de catastrophes climatiques ou de la crise sur le marché du café.

58. Selon lui, il est également important que la région réalise des progrès plus marqués en matière de lutte contre la pauvreté. Certains pays ne sont pas parvenus à surmonter la stagnation économique et les inégalités au niveau de la répartition des revenus. La région connaît le taux d'inégalité le plus important au monde, une situation qui, du reste, s'est aggravée.

59. Il a signalé que cette Conférence fournissait l'occasion idéale de réfléchir aux progrès accomplis et aux efforts supplémentaires qu'il faudra déployer pour infléchir les tendances négatives ou accélérer la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région.

¹ Le texte intégral de la déclaration (document LARC/04/INF4) figure à l'annexe A.

COMPTE RENDU DES DÉBATS

Activités de la FAO (2002-2003), tendances et enjeux en ce qui concerne l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire dans la région et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

60. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a présenté à la Conférence des informations sur les suites données aux recommandations de la vingt-septième Conférence régionale, qui avait eu lieu à La Havane (Cuba). En plus de cette présentation, les délégués ont eu la possibilité de consulter des documents concernant le développement agricole et rural des pays de la région, ainsi que le rôle de la FAO.²

61. La Conférence a apporté son soutien aux initiatives spécifiques élaborées à l'appui des priorités fixées par la Conférence régionale, à sa vingt-cinquième session, ainsi qu'à l'application des orientations définies à la vingt-sixième et à la vingt-septième sessions. Cela concerne plus particulièrement la mise en place de partenariats, des mesures d'encouragement en faveur des fonds fiduciaires, l'exécution de projets régionaux et l'élaboration de méthodologies d'évaluation des politiques et des programmes.

62. Les participants à la Conférence ont souligné que la région était, certes, constituée en majeure partie de pays dont le revenu par habitant se situait à un niveau moyen, mais qu'il s'y trouvait de grandes poches de pauvreté dans lesquelles la situation était dramatique. Il convient dès lors de bien prendre conscience du fait que les indices macroéconomiques ont la fâcheuse tendance de donner une image faussée de la réalité. Il importe en outre d'éviter d'adopter des critères d'évaluation politique extérieurs, s'éloignant de la réalité, des méthodes de travail et de la volonté de chaque pays, comme la notion de « bonne gouvernance »³.

63. Les participants à la Conférence ont souligné que la faim constituait la conséquence la plus grave d'un processus de développement inégal, en vertu duquel l'exclusion sociale conduit à la pauvreté absolue. Les droits de la personne ne seront pas pleinement respectés tant que la faim et ses causes ne seront pas éradiquées. La sécurité alimentaire constitue un élément indispensable pour mettre en place des sociétés justes, tolérantes et ouvertes.

64. La Conférence a insisté sur le fait que le contexte international avait une incidence déterminante sur le processus de développement social et économique des pays de la région et, par conséquent, sur sa sécurité alimentaire. Il faut un système international fondé sur les principes de justice et d'équité favorisant une meilleure coopération bilatérale et multilatérale, à la fois plus efficace et plus opportune et ouverte à la coopération Sud-Sud. Il importe en outre que l'on respecte les engagements internationaux en matière d'aide officielle au développement et que l'on accroisse les investissements et les flux de capitaux étrangers. Il convient par ailleurs d'encourager l'accès aux nouvelles technologies et à un commerce plus équitable des biens et des services, en particulier des produits agricoles.

65. La Conférence a rappelé qu'il était fondamental d'instaurer un système de commerce international équitable et de respecter les engagements de la Conférence

² « Notes sur la position de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes. 1994-2004 » (LARC/04/INF/5) et

« Tendances et enjeux en ce qui concerne l'agriculture, les forêts et la pêche dans la région ».

³ « Good governance ».

ministérielle de Doha. La réforme du système commercial doit supposer, de la part des pays développés, des engagements spécifiques visant à garantir une nette amélioration de l'accès aux marchés des produits agricoles; des réductions de toutes les formes de subvention à l'exportation, l'objectif étant de les supprimer de manière progressive; et d'importantes réductions du soutien interne, qui entraînent une distorsion des échanges commerciaux.

66. La Conférence a pris note de la reprise des négociations multilatérales et a exhorté les pays à avancer rapidement pour mettre en oeuvre les engagements et l'esprit de la Conférence de Doha, afin que ce cycle multilatéral devienne le « cycle du développement ».

67. Les participants à la Conférence ont souligné que la région avait des besoins spécifiques et connaissait des situations de pauvreté et d'insécurité alimentaire qui devaient être examinées et analysées en fonction de critères qui leur sont propres, ce qui nécessitait le soutien et la coopération technique de la FAO dans le cadre de l'élaboration d'un plan stratégique régional. Dans ce contexte, la Conférence a demandé la création d'un mécanisme institutionnel dont les fonctions seraient les suivantes: a) assurer le suivi de l'évolution de la coopération technique de la FAO dans la région; b) présenter des propositions visant à perfectionner et à moderniser les mécanismes de coopération technique de la FAO; et c) traiter des stratégies et des moyens de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes de coopération de la FAO dans la région.

68. Les participants à la Conférence ont reconnu qu'il était utile de réaliser des études destinées à déterminer l'incidence négative sur la sécurité alimentaire de la situation géographique des pays en développement sans littoral, de manière à mettre sur pied des projets et des programmes visant à pallier cette situation.

La Conférence a recommandé:

69. De regrouper les nouveaux thèmes pour la coopération technique de la FAO dans la région:

- l'accent mis sur la dimension territoriale du développement rural;
- des politiques sectorielles et pluridimensionnelles s'inscrivant dans un cadre global qui tienne compte de la diversité des rapports en milieu rural, et plus spécialement de la question de la parité hommes-femmes;
- le développement des institutions et les liens entre celui-ci et les processus de décentralisation;
- des méthodologies d'évaluation de l'impact des politiques, des programmes et des projets, non seulement a posteriori, mais également en cours d'exécution, ce qui servirait de mécanisme permettant de corriger, de réorienter ou de renforcer les mesures prises;
- le soutien aux processus d'intégration économique et commerciale à l'échelle sous-régionale et l'appui aux activités de coopération technique entre pays de la région;
- les processus d'urbanisation et leurs répercussions sur les problèmes de la faim en milieu urbain;
- l'agroécologie.

70. La FAO devrait accorder une attention toute particulière à la situation des pêches, aux ressources forestières et au développement durable des montagnes. La Conférence a exprimé son soutien à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et s'est déclarée satisfaite des activités menées par la FAO à l'appui du Partenariat

international pour le développement durable des régions de montagne, et a demandé que des fonds soient affectés à ces programmes.

71. La FAO devrait chercher des solutions pour renforcer la coopération technique dans la région, par le biais de mécanismes de participation, en utilisant au mieux les capacités existant dans les différents pays. De même, il convient de renforcer la complémentarité des actions menées par les différentes institutions internationales de coopération.

72. La nécessité d'appliquer un traitement différencié aux pays moins avancés et aux États insulaires et notamment aux importateurs nets de denrées alimentaires devrait être reconnue. Dans ce contexte, le « Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires » constitue un fondement solide pour le développement des capacités agricoles, forestières et halieutiques de ces pays. La FAO doit assumer un rôle important dans l'application de ce programme.

73. La FAO devrait développer ses activités de renforcement des capacités de négociation à l'échelle internationale des pays de la région, en tenant compte du fait que les thèmes gagnent en diversité et en complexité et du processus permanent de négociations au sein des différentes instances multilatérales (OMC, Codex, OIE et CIMP).

74. La FAO devrait analyser le développement d'une industrie de transformation des matières premières, axée sur l'exportation, pour lesquelles la région est compétitive, afin d'aider les producteurs et les paysans des pays en développement à échapper à la pauvreté. Dans ce contexte, il convient que la FAO mène des études destinées à évaluer l'impact de la progressivité des droits et des pics tarifaires des pays développés, de manière à mettre en place une industrie d'exportation à plus grande valeur ajoutée dans les pays en développement.

Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Perspectives régionales

75. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a présenté à la Conférence les progrès accomplis à l'échelle régionale et sous-régionale en matière de sécurité alimentaire. Il a mis en exergue les relations entre pauvreté, inégalité et lutte contre l'insécurité alimentaire. Il est nécessaire d'accroître l'efficacité et de renforcer la compétitivité, et, dans un même temps, il est indispensable d'inverser la tendance actuelle à une progression de l'inégalité socioéconomique dans la région.

76. La Conférence a reconnu que les tendances actuelles en matière de sécurité alimentaire témoignaient à la fois de l'insuffisance des politiques mises en œuvre jusqu'à présent et de la nécessité de définir de nouvelles lignes d'action. Elle a recommandé à la FAO de soutenir la définition et la généralisation des nouvelles orientations stratégiques.

77. La Conférence a admis que l'agriculture de la région était fortement hétérogène, puisque s'y côtoient un secteur moderne, compétitif et présent sur les marchés et un secteur composé de producteurs artisanaux qui ne réunissent pas les conditions leur permettant d'être concurrentiels, dont le développement suppose des politiques spécifiques qui répondent à une stratégie de développement progressif fondé sur des activités agricoles et non agricoles.

78. La Conférence a pris acte du fait que le développement rural et la sécurité alimentaire s'inscrivaient dans le cadre de processus à long terme dont la durée dépasse

celle du mandat des gouvernements, ce qui nécessitait la mise en place de politiques nationales garantissant la continuité à long terme.

79. La Conférence a reconnu que toute politique efficace de sécurité alimentaire supposait une action conjointe de la part de l'État, du secteur privé et de la société civile, ainsi qu'une coopération internationale, dans un cadre cohérent, harmonieux et laissant une place importante à la participation.

80. La Conférence a fait siennes les préoccupations exprimées par le Comité de l'agriculture au sujet des recommandations du « Rapport de la consultation OMS/FAO d'experts sur le régime alimentaire, la nutrition et la prévention des maladies chroniques », lesquelles sont susceptibles d'avoir une incidence négative sur le secteur agricole de la région.

81. La Conférence a exhorté les gouvernements des pays de la région à apporter un appui politique au processus de négociation de l'ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. De même, la Conférence a reconnu le rôle fondamental de la coopération internationale pour la concrétisation de ce droit.

82. La Conférence a suggéré que la FAO révise les chiffres sur la dénutrition qui ont été présentés⁴, en particulier s'agissant des méthodes et des sources d'information utilisées lors de la définition des indicateurs mentionnés dans les documents.

83. La Conférence a recommandé que la FAO poursuive l'analyse des tendances et des nouveaux enjeux, en invitant les pays à participer de manière plus dynamique à l'élaboration des études y afférentes.

Initiative pour la révision et la mise à jour des politiques et stratégies nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire

84. La Conférence a été informée de la mise à jour des politiques axées sur le développement rural et sur la sécurité alimentaire. Outre un contenu enrichi, la mise à jour concerne principalement les caractéristiques et les modalités d'application des politiques, en tenant compte du fait qu'il s'agit de politiques plurisectorielles, de nature géographique et impliquant une gestion participative.

85. La Conférence a constaté que les politiques de développement en vigueur supposaient une responsabilité conjointe des gouvernements et des intervenants privés, et que, de ce fait, les processus de concertation étaient décisifs pour leur exécution.

86. La Conférence a insisté sur l'importance d'aborder le développement sous un angle géographique, lors de la définition des stratégies de développement rural et de sécurité alimentaire. Dans cette optique, il convient de tenir compte des activités agricoles et non agricoles, mais également des spécificités des différents intervenants, en accordant une attention particulière au rôle de la femme, aussi bien au niveau de la production qu'en ce qui concerne une meilleure répartition des ressources et l'amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire des populations rurales.

87. La Conférence a constaté que les politiques de développement rural et de sécurité alimentaire devaient satisfaire parallèlement les besoins en matière de compétitivité et de production et les priorités afférentes à la lutte contre la pauvreté. De par leur nature

⁴ Suite donnée au *Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après*. Perspectives régionales (Document LARC/04/4)

plurisectorielle, les politiques supposent la participation de différents ministères et instances décentralisées gouvernementales et privées, dans un cadre particulièrement complexe nécessitant la mise en place d'un processus de concertation.

88. La Conférence a recommandé que la FAO renforce, en augmentant leur portée, les mécanismes de formation à grande échelle, au bénéfice de tous les intervenants concernés par les priorités relatives au développement rural et à la sécurité alimentaire, en prenant comme exemple le projet FAO-FODEPAL. Elle a demandé à l'Organisation de mobiliser des fonds supplémentaires à cet effet.

89. La Conférence a recommandé que la FAO effectue des études sur la migration des populations rurales, principalement vers les pays développés, afin de définir des programmes d'investissement fondés sur l'envoi de fonds des travailleurs immigrés, grâce à la mise en œuvre de projets axés sur les familles rurales, en vue de créer de nouvelles sources d'emploi permettant de freiner l'exode rural.

Rapports des commissions régionales: Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO); Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine (COPESCAL); Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COFLAC) et Commission chargée de la mise en valeur de l'élevage en Amérique latine et aux Caraïbes (CODEGALAC).

90. La Conférence a été saisie des conclusions des réunions des commissions régionales suivantes: COPACO, COPESCAL, COFLAC et CODEGALAC. Dans chacun des rapports, la Commission concernée fait état des tendances manifestées et des recommandations formulées.

91. La Conférence s'est félicitée de l'élaboration et de la présentation des différents rapports.

92. La Conférence s'est félicitée de l'appui apporté par la FAO aux activités de la CODEGALAC, qui travaillait dans des conditions précaires et manquait de moyens. Elle a également souligné l'importance de cette commission, qui traite d'aspects particulièrement importants de santé animale et de lutte contre les maladies transfrontières. Elle a également recommandé à la FAO de mettre au point des projets régionaux de coopération technique, à l'appui de la création d'un secrétariat technique chargé des activités de la CODEGALAC.

93. La Conférence a insisté sur le fait que la FAO était l'organe spécialisé chargé d'établir des mesures de gestion des espèces marines, ce qui devrait se refléter dans les documents portant sur les relations entre l'Organisation et la CITES, concernant les mesures de préservation et d'exploitation des espèces marines d'importance commerciale.

94. La Conférence a recommandé que la FAO prépare des projets régionaux de coopération technique à l'appui des activités de formation portant sur la gestion durable des ressources forestières. Elle a également demandé que des financements soient mobilisés, afin de faire en sorte que tous les pays puissent participer aux réunions de la COFLAC.

RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE

Ouverture de la session du Comité technique

95. Le Sous-Directeur général/Représentant régional de la FAO a ouvert la session du Comité technique en souhaitant la bienvenue aux délégués et aux observateurs et en remerciant le gouvernement et le peuple du Guatemala pour l'organisation de cette Conférence.

Élection du Président et des Vice-Présidents du Comité technique et nomination du Rapporteur et des membres du Comité de rédaction

96. Le Comité a élu à l'unanimité les membres du Bureau du Comité technique, dont les noms figurent à l'Annexe C.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique

97. Le Comité a approuvé l'ordre du jour et le calendrier portant les cotes LARC/04/1-Rev.1 et LARC/04/INF/2-Rev.2 (voir l'ordre du jour à l'Annexe B).

La sécurité alimentaire en tant que stratégie de développement rural

Le Comité a recommandé:

98. De reconnaître que la sécurité alimentaire était un concept de grande envergure, qui implique l'avènement d'une société juste, non discriminatoire et non exclusive. La sécurité alimentaire ne peut être concrétisée sans un développement social et économique équilibré et intégral.

99. De souligner qu'il était nécessaire d'analyser le concept de développement socioéconomique sous tous les angles. Les analyses sectorielles et spécifiques permettent d'appréhender le concept dans son ensemble et de mieux en comprendre les éléments les plus délicats, mais sont susceptibles de fausser la perception du processus de développement qui, de par sa nature, doit englober, de manière globale et équilibrée, un ensemble de facteurs et d'actions relevant du domaine socioéconomique.

100. De reconnaître que la sécurité alimentaire était un concept de grande envergure, aussi bien quant à sa portée qu'à ses répercussions. De par sa portée, elle est liée à des aspects tels que la disponibilité, l'accès, la qualité et l'utilisation, ainsi qu'aux facteurs ayant une incidence sur chacun de ces éléments. De par ses répercussions, elle joue un rôle dans les domaines de l'éradication de la pauvreté, de l'augmentation des capacités de production au bénéfice du développement, de la non-exclusion sociale, de l'égalité des chances et de l'avènement d'une société juste.

101. De souligner que l'objectif de la stratégie relative à la sécurité alimentaire ne devait pas être uniquement de pallier les effets de la faim ou de définir des solutions ponctuelles en cas de dénutrition. L'objectif premier doit être de s'attaquer aux causes de la sous-alimentation, ce qui implique de s'attaquer aux causes de l'exclusion sociale, de la marginalisation et de la pauvreté, dans le cadre d'une approche largement participative, axée sur les personnes.

102. De souligner que la croissance économique était indispensable à l'éradication de la pauvreté et de la faim, mais qu'elle n'en était pas une condition suffisante. Il a souligné

l'importance de la nature de cette croissance, en particulier de ses conséquences en matière de répartition et d'équité. Il a également signalé que la volonté politique et la participation effective de l'ensemble de la société étaient indispensables si l'on souhaitait axer le développement sur l'équité, grâce à des réformes structurelles visant la non-exclusion sociale.

103. De tenir compte du fait que l'insécurité alimentaire plongeait ses racines dans le contexte historique et dans les conditions sociales qui prévalaient dans le passé. À cela s'ajoutent les répercussions des pratiques protectionnistes sur les échanges internationaux et les subventions agricoles appliquées par les pays développés. Le Comité a appelé à la concrétisation des trois piliers de Doha. Le Comité a également constaté qu'il convenait de renforcer la coopération internationale dans le domaine du développement, en soulignant la nécessité de mieux exploiter les possibilités d'intégration sous-régionale et de coopération Sud-Sud.

104. De tenir compte du fait que l'analyse de la sécurité alimentaire devait aller au-delà du simple diagnostic et que la stratégie mise en œuvre ne devait pas seulement intégrer des orientations à moyen et long termes. Il a également recommandé à la FAO d'entreprendre des actions immédiates à court terme, de définir des mécanismes permettant d'y donner suite, en vue d'en évaluer l'impact et la reproductibilité, et de définir de nouvelles actions à plus grande portée, qui ne se limitent pas à encourager la production, mais qui incorporent aussi des dimensions plurisectorielles et prévoient la participation des différents niveaux de gouvernements, mais également du secteur privé et de la société civile.

105. De souligner qu'il convenait de garantir une plus grande participation de la population souffrant de la pauvreté, afin de renforcer ses capacités de négociation et de lui permettre de participer aux décisions concernant son développement.

106. De tenir compte du fait que la sécurité alimentaire faisait partie intégrante des stratégies de développement rural et que le développement rural était une stratégie indispensable à la sécurité alimentaire. Par conséquent, il a souligné qu'il convenait de considérer le développement rural en tant que stratégie de base territoriale et de reconsidérer l'agriculture au-delà de la production primaire, en intégrant une approche verticale des filières de production-transformation-commercialisation-consommation.

107. À la FAO d'effectuer une étude des potentiels et des possibilités d'expansion du commerce des produits agricoles issus de l'agriculture familiale et intrarégionale, en tant qu'instrument de développement socioéconomique.

Le développement socioéconomique: fondement de l'action de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes

Le Comité a recommandé:

108. De signaler que l'analyse du développement socioéconomique devait tenir compte du caractère interdépendant des aspects économiques, sociaux et culturels du développement, qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Les activités axées sur le développement doivent être l'expression non seulement de la croissance économique, mais également des différentes façons de répartir les fruits de ce développement et de la façon d'éliminer les déséquilibres sociaux et de lutter contre la pauvreté.

109. De tenir compte du fait que, lors de l'analyse du développement socioéconomique, il convenait également de mettre l'accent sur les relations entre les aspects urbains et ruraux.

110. De souligner l'importance du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets de développement rural pour l'orientation des nouvelles activités de coopération. Il a constaté que le suivi et l'évaluation ne devaient pas être limités aux aspects administratifs relatifs à la concrétisation des actions définies et à l'exécution des budgets alloués, mais devaient permettre une véritable analyse de l'impact de ces activités. Il a recommandé que ces évaluations soient effectuées à différentes phases des projets, afin d'ajuster les programmes en cours d'exécution ou de tirer les leçons des expériences lors de la conception de nouvelles phases ou de nouveaux projets.

111. De reconnaître l'importance du Programme spécial pour la sécurité alimentaire. Il a recommandé à la FAO d'établir, en collaboration avec les pays de la région, des critères et des mécanismes d'évaluation de l'impact de ce programme.

112. De reconnaître qu'il était possible d'améliorer les programmes de coopération technique mis en œuvre par les organismes internationaux dans le domaine du développement rural. Il a toutefois souligné que l'aide internationale apportée grâce à une coopération multilatérale était plus transparente et moins dépendante des priorités des donateurs, en ce qu'elle permet de mieux tenir compte des requêtes des pays bénéficiaires.

113. De tenir compte de son inquiétude vis-à-vis de la diminution des ressources allouées à la coopération technique dans les pays de la région. Il a en outre signalé le déséquilibre croissant enregistré à l'échelle régionale dans ce domaine. Il a déclaré qu'il était nécessaire de rationaliser l'utilisation de ces ressources et qu'il convenait de créer des mécanismes de suivi et d'évaluation de la coopération mise en œuvre par la FAO dans la région, afin de mieux la cibler.

114. De répéter qu'il convenait de continuer à engager des experts nationaux, selon les besoins, car ces derniers saisissaient bien la réalité de leur pays, et cela permettait de réduire les coûts des projets de coopération technique.

115. De revoir le mode opératoire des missions de coopération technique de la FAO dans les différents pays, en vue d'éviter les doubles emplois et de garantir une bonne coordination entre les différentes missions. De plus, le Comité est convenu qu'il était nécessaire de revoir également les relations entre les différentes instances de la FAO (Siège, bureaux régionaux et bureaux nationaux) lors de la préparation des projets de coopération technique, en s'assurant que leurs activités complètent les capacités nationales de manière rationnelle. À cet effet, le Représentant régional de la FAO a fait état de la mission d'évaluation du processus de décentralisation mis en œuvre par l'Organisation dans la région.

116. De créer un groupe de travail institutionnel permanent, ouvert à tous les pays de la région. Ce groupe serait chargé de suivre l'évolution de la coopération technique mise en œuvre par la FAO dans la région, en vue de présenter des propositions visant à perfectionner et à moderniser les mécanismes de coopération technique de la FAO. Il serait également chargé d'étudier les stratégies et les modalités d'application et d'évaluation des programmes de coopération entrepris par la FAO dans la région, selon un cadre stratégique tenant compte des réalités nationales des pays de la région et conformément à un cadre de référence établi à intervalles réguliers par la Conférence régionale.

117. De soumettre les conclusions de ce groupe de travail aux prochaines conférences régionales, lors desquelles une séance spéciale devrait être exclusivement consacrée à la coopération technique.

Année internationale du riz 2004

Le Comité a recommandé:

118. De prendre note avec satisfaction de la décision de déclarer 2004 Année internationale du riz, sous l'égide de la FAO. Il a constaté le caractère opportun et l'importance de cette décision et a souligné le rôle de cette Année internationale du riz dans différents domaines: levée des obstacles entravant la productivité, diminution des écarts de rendement, nécessité de préserver les ressources génétiques et de les utiliser à bon escient et définition de politiques de protection des petits producteurs et productrices de riz.

119. D'appuyer les différentes initiatives mises en œuvre dans le cadre de l'Année internationale du riz. Il a en outre invité la FAO à favoriser les échanges entre pays et à diffuser les expériences fructueuses de certains pays de la région en matière de gestion intégrée de la riziculture au bénéfice des petites et moyennes exploitations, et en particulier à envisager un soutien économique, disponible dans certains pays producteurs de la région, en vue de compenser les répercussions des politiques d'ajustement et de favoriser la diffusion de nouvelles variétés, la gestion des ressources hydriques et la lutte contre les ravageurs et les maladies. Cet appui permettrait d'établir une corrélation entre ces initiatives et les résultats obtenus à l'échelle régionale par les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale concernant le riz.

120. De favoriser, à la FAO, la diffusion d'informations sur les différents aspects de la sécurité sanitaire du riz, notamment le riz génétiquement modifié, sur la base des normes approuvées dans le cadre du Codex, et de faire en sorte que les consommateurs, les agriculteurs et les décideurs y aient accès.

Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural

Le Comité a recommandé:

121. D'apporter son soutien au nouveau programme stratégique de la FAO intitulé « Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté ».

122. À la FAO de présenter un bilan des programmes mis en œuvre jusqu'à présent, ainsi que des activités à l'appui de la coordination et de l'unification des efforts déployés par les institutions nationales en vue de combler le fossé numérique en milieu rural.

123. De tenir compte, lors de l'élaboration de ce nouveau programme, des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information et des initiatives mises en œuvre dans la région par des organisations internationales, notamment la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds international de développement agricole.

124. D'accueillir favorablement la proposition de mettre en œuvre des plans de coopération Sud-Sud dans le cadre de l'exécution du nouveau programme stratégique de la FAO.

125. De soutenir la COAIM et de convoquer une réunion dans le cadre de celle-ci en 2005.

Adoption du rapport du Comité technique

126. Le Comité a approuvé, dans son ensemble, le Rapport soumis par le Comité de rédaction. Après y avoir apporté des amendements et des ajouts, le Comité a approuvé le rapport à l'unanimité.

Clôture de la réunion du Comité technique

127. Le Comité a réitéré ses remerciements au gouvernement et au peuple de la République du Guatemala pour leur hospitalité.

128. Le Président du Comité technique a remercié les délégués et levé la séance.

QUESTIONS FINALES

Date, lieu et thèmes de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

129. La Conférence a pris note avec satisfaction de la proposition de la délégation du Venezuela d'accueillir la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO, qui se tiendra en 2006. Cette proposition a reçu le soutien unanime des délégations présentes. Elle a également demandé au Directeur général de tenir compte de la recommandation de la Conférence au moment de prendre la décision quant au lieu et à la date de la Conférence, en consultation avec le gouvernement du Venezuela.

Autres questions

130. La délégation du Venezuela a présenté les éléments constitutifs des programmes d'appui à la production et à la distribution de denrées alimentaires, réalisés par le gouvernement actuel.

131. Le Secrétaire de la Conférence a précisé que la déclaration finale de la troisième Consultation régionale des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile pour l'Amérique latine et les Caraïbes était le résultat du processus de consultation que la FAO avait lancé afin que la société civile puisse s'exprimer sur des thèmes comme la sécurité alimentaire et pour qu'elle puisse présenter ses propres recommandations et conclusions à cet égard, de façon pleinement autonome.

Adoption du rapport

132. La Conférence a adopté le rapport à l'unanimité. Elle a en outre adopté le rapport du Comité technique qui fait partie intégrante de ce document.

Clôture de la Conférence

133. La Conférence a remercié le gouvernement et le peuple du Guatemala qui ont réservé une hospitalité et un accueil chaleureux à la Conférence et ont assuré un climat de travail rendant très agréable le séjour de tous les participants.

134. Le Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est déclaré satisfait des recommandations formulées par la Conférence, qu'il a jugées du plus haut intérêt, notamment les orientations en matière de lutte contre la faim, au moyen d'une approche intégrée et participative qui conjugue les efforts des gouvernements, du secteur privé, de l'industrie agroalimentaire, de la société civile et de la coopération internationale en mettant l'accent sur les alliances stratégiques, les filières de production et le développement régional. Il a évoqué la mise en place, de la part des pays de la région, de mécanismes d'appui et d'évaluation pour les programmes de coopération internationale, notamment les travaux de la FAO. Il a enfin remercié le gouvernement et la population du Guatemala d'avoir accueilli la Conférence régionale.

135. Le Président en exercice de la République du Guatemala a félicité les délégations pour les résultats de la Conférence et s'est déclaré convaincu que leurs efforts représentaient un grand pas en avant dans la stratégie visant à lutter contre la faim dans la région. Il a remercié les délégations au nom du gouvernement et de la population du Guatemala.

136. Le Président a remercié les délégations pour leur participation active et la haute teneur des débats et a déclaré close la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui se tient dans la belle ville de Guatemala. Je voudrais au nom de l'Organisation et en votre nom à tous exprimer ma profonde gratitude au gouvernement et au peuple du Guatemala pour avoir permis la tenue de cette Conférence et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Durant la première moitié des années 90, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a baissé de 37 millions. En revanche, durant la seconde moitié, il a augmenté de 18 millions. Les avancées positives dans un grand nombre de pays se heurtent à un recul dans plusieurs autres. En 1999-2001, il y avait 842 millions de personnes sous-alimentées dans le monde, dont 798 millions dans les pays en développement, 34 millions dans les pays en transition et 10 millions dans les pays industrialisés. À ce rythme, l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de diminuer de moitié le nombre de personnes qui ont faim, avant 2015, ne sera atteint qu'en 2150.

En 2003, l'utilisation mondiale de céréales a avoisiné 1 milliard 970 millions de tonnes, dépassant la production de 100 millions de tonnes.

Les prix de nombreux produits d'exportation des pays en développement sont plus bas que jamais. Le café et le coton constituent les exemples les plus spectaculaires, mais il en va de même pour le cacao, le sucre et la banane. En outre, 43 pays tirent d'un seul produit agricole plus de 20 pour cent de leurs recettes totales d'exportation et plus de 50 pour cent de celles des produits agricoles.

Après l'échec de la Conférence ministérielle de Cancún, les négociations ont repris à l'issue de la réunion du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce en décembre 2003. L'engagement à réaliser le Programme de Doha pour le développement dans le secteur agricole a été confirmé à la Table ronde organisée sur ce thème durant la trente-deuxième Conférence de la FAO, car une politique d'équité commerciale est indispensable au développement rural et à la sécurité alimentaire. À cet égard, le rôle du Comité des produits de la FAO est plus important que jamais. C'est dans ce cadre que je souhaite inviter les représentants des ministères du commerce à la prochaine session de ce Comité en février 2005.

Aux prix constants de 1995, l'aide extérieure au développement du secteur agricole est passée de 27 milliards de dollars EU à 10 ou 15 milliards au cours des années 90, alors qu'il faudrait doubler ce montant et accroître la part de l'agriculture dans les budgets nationaux pour accélérer sensiblement les progrès dans la réduction de la sous-alimentation.

C'est pour mobiliser de telles ressources financières que la FAO a décidé, notamment, d'organiser conjointement avec les banques régionales de développement des tables rondes sur le financement de l'agriculture, en marge de chacune des Conférences régionales de 2004 dans les régions en développement.

Au cours du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après* de juin 2002 à Rome, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé d'accélérer la mise en application du Plan d'action du Sommet et ont appelé à la constitution d'une Alliance internationale contre la faim.

Des alliances nationales sont donc en création dans les pays membres pour mobiliser les gouvernements, les parlements, les ONG, la société civile, le secteur privé et les organisations professionnelles agricoles.

Les pays en développement doivent relever le défi de la productivité agricole et de la compétitivité des marchés pour améliorer leur sécurité alimentaire.

Actuellement, les sols subissent une dégradation accélérée, touchant 21 millions d'hectares de terres arables. Dans les zones arides et semi-arides qui couvrent 45 pour cent de la superficie de la planète, la gestion intégrée des terres, des eaux et des fertilisants peut diminuer sensiblement ce phénomène.

L'agriculture urbaine et périurbaine ainsi que les microjardins scolaires et familiaux permettraient d'améliorer rapidement l'état nutritionnel des groupes pauvres de la population avec des investissements relativement modestes. La FAO a entrepris de tels projets dans toutes les régions du monde, notamment avec les ressources du Programme de coopération technique et des fonds TeleFood.

Pour sa part, l'élevage fait vivre environ 800 millions de ruraux pauvres et permet de satisfaire 30 à 40 pour cent des besoins alimentaires totaux.

Les maladies transfrontières des animaux, comme les fièvres aphteuse, hémorragique et de la vallée du Rift, la peste porcine, la péripneumonie contagieuse bovine, et l'*influenza* aviaire, constituent des motifs de préoccupation pour le commerce et la santé publique. Pourtant, il y a des progrès certains dans ce domaine. La lutte contre les anciennes et les nouvelles épidémies est un défi majeur que la FAO et ses partenaires s'efforcent de relever dans le cadre du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES).

Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a déjà été ratifié par 48 pays et entrera en vigueur le 29 juin 2004.

Une réunion ministérielle sur la foresterie sera organisée à Rome en 2005, pour étudier les recommandations des Commissions régionales et prendre des décisions stratégiques sur l'avenir du secteur, notamment pour renforcer la lutte contre les incendies de forêts.

Dans le secteur des pêches, près de 10 pour cent des stocks mondiaux de poisson sont épuisés et 18 pour cent sont surexploités, notamment du fait de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, de nouvelles technologies plus efficaces, et de la surcapacité des flottes de pêche. Cette situation est aggravée par l'absence de suivi et de surveillance des navires, notamment par satellite au moyen de radiobalises.

La FAO va donc convoquer une réunion des Ministres des pêches au siège de l'Organisation en 2005, pour relancer les actions nécessaires dans ce domaine.

Dans le domaine de l'agriculture et du développement rural durable, la FAO procède à l'élaboration d'un projet de quatre ans pour les régions montagneuses.

La Conférence internationale des petits États insulaires en développement aura lieu à l'île Maurice en août 2004. La FAO participe activement à cette initiative et va organiser une Conférence ministérielle sur le développement de l'agriculture des petits États insulaires, à Rome en 2005.

Les femmes, qui pourtant contribuent pour 60 pour cent à la production agricole dans les pays en développement, ont un accès inégal aux ressources productives. La FAO s'efforce de faire face à ce problème, en élaborant des indicateurs spécifiques pour des politiques appropriées.

À la fin de 2003, 38 pays connaissaient des pénuries alimentaires graves nécessitant une assistance internationale. L'aide alimentaire en céréales est tombée à 7,4 millions de tonnes en 2001-2002, soit 23 pour cent de moins qu'en 2000-2001.

Huit millions de petits agriculteurs et de travailleurs agricoles sont décédés de VIH/SIDA entre 1985 et 2000 dans les 25 pays les plus touchés. La FAO participe à la lutte contre cette pandémie en procédant à des études d'impact sur la sécurité alimentaire et en développant des techniques de production agricole moins intensives en main-d'œuvre.

Au cours des vingt dernières années, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont entrepris des réformes pour améliorer l'accès aux marchés pour leurs produits mais certains ont aussi souffert d'une stagnation économique et les inégalités de distribution des revenus dans la population se sont accrues. Ces inégalités sont les plus élevées au monde, avec 5 pour cent des plus riches qui perçoivent 25 pour cent des revenus, contre 13 pour cent dans les pays développés. En revanche, les 30 pour cent des plus pauvres dans la région reçoivent 7,5 pour cent des revenus totaux, contre 14 pour cent des revenus dans les pays développés.

Cependant, il est encourageant de constater que la proportion de la population sous-alimentée est passée de 13 pour cent en 1990-92 à 10 pour cent en 1999-2001. Si les efforts fournis par les pays pour lutter contre l'insécurité alimentaire se poursuivent, cette proportion pourrait chuter à 6 pour cent en 2015. Les initiatives de certains pays, notamment le programme « Faim zéro » engagé par le gouvernement du Brésil et le « Front contre la faim » qui vient d'être lancé par le Gouvernement du Guatemala, sont très encourageantes à cet égard. Cependant, cinq pays de la région ont été affectés par des crises alimentaires en 2002, principalement dues à des événements climatiques et à la crise dans le secteur du café.

L'agriculture représente 7 pour cent du Produit intérieur brut, qui a augmenté de 2,3 pour cent par an pendant les années 90 et au début du nouveau millénaire. Elle fournit 19 pour cent des emplois, mais elle ne compte que pour 3 pour cent des budgets nationaux. Compte tenu de son importance, il faudrait qu'elle reçoive 5 pour cent des budgets nationaux de fonctionnement et d'investissement dans les cinq prochaines années.

La croissance de la production agricole dans la région a été de 2,3 pour cent par an entre 1990 et 2001, contre 1,6 pour cent pour la population. Le processus de libéralisation engagé par la plupart des pays a fortement réduit les aides de l'État, l'assistance technique et l'accès des agriculteurs aux crédits. Le secteur privé n'a pas été en mesure de combler totalement le vide ainsi créé dans un contexte de compétition internationale plus âpre.

Les programmes de recherche et de formation dans le secteur agricole en Amérique latine et aux Caraïbes, indispensables pour encourager l'adoption de nouvelles technologies favorables au développement durable, ont aussi souffert du retrait de l'État. Les financements privés ont favorisé les programmes à court terme au détriment de la recherche de base.

Seulement 13 pour cent des terres arables de la région sont irriguées.

Environ 85 kg d'engrais par hectare de terre arable sont utilisés dans la région, contre 144 kg en Asie.

En outre, les pertes annuelles de couvert forestier se sont élevées à 0,41 pour cent entre 1990 et 2000, soit le double de la moyenne mondiale.

Il y a actuellement 221 millions de pauvres dans la région et le nombre de pauvres vivant en zones rurales a augmenté de 21 millions depuis 1990. La pauvreté affecte 44 pour cent des habitants mais elle est de 64 pour cent en milieu rural.

Les importations agricoles dans la région se sont élevées à 22,9 milliards de dollars E.U. en 2002.

Les petits et moyens producteurs ont des difficultés sérieuses d'accès au crédit, notamment parce qu'ils ne peuvent fournir les garanties exigées par le secteur privé. À cet égard, la mise en place d'organisations de producteurs et de filières agricoles est particulièrement importante pour mettre en commun les ressources et coordonner les efforts.

Enfin, la région doit faire face à la concurrence des produits agricoles par les pays de l'OCDE soutenus à hauteur de 318 milliards de dollars E.U. en 2002.

Le document sur la *Stratégie de sécurité alimentaire pour le développement rural* qui vous est soumis met l'accent sur les leçons tirées de la mise en œuvre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) dans la région. Le PSSA représente un cadre flexible des méthodologies pour atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et qui sont basées sur les expériences et situations concrètes des pays bénéficiaires. À cet égard, il place l'accent sur l'appropriation nationale et la participation active des communautés rurales.

La Conférence examinera notamment les conditions institutionnelles et sociales pour que les projets de développement rural soient intégrés dans une politique nationale capable d'assurer le développement économique et social.

Des sources d'information considérables restent inaccessibles à la région, bien qu'elles jouent un rôle primordial pour la compétitivité sur les marchés pauvres. Il convient donc de combler le fossé informationnel, notamment digital, entre pays développés et en développement. L'accès à l'information peut contribuer à l'établissement de réseaux de producteurs et favoriser la commercialisation, permettant ainsi d'accroître les revenus et de lutter contre l'insécurité alimentaire.

L'année 2004 a été déclarée Année internationale du riz. Cette plante revêt une importance stratégique pour l'alimentation de millions de personnes en Amérique latine et aux Caraïbes et pour l'amélioration du revenu des petits agriculteurs de la région. Les activités mises en œuvre pour célébrer cet événement permettront d'aborder les défis et d'identifier les opportunités pour la culture durable du riz, sa consommation et sa commercialisation.

Le document sur le *Suivi du Sommet mondial de l'alimentation* fournit un aperçu des principales initiatives mises en œuvre aux niveaux régional et sous-régional pour appliquer le Plan d'action du Sommet. En 2006, tous les pays devraient être à mi-chemin de l'objectif de réduction de moitié du nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015. Cette

Conférence permettra une réflexion sur les progrès réalisés et les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif.

Plus de 74 millions de pauvres vivent dans les zones rurales d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour augmenter les investissements dans le secteur agricole, une Table ronde a été organisée en marge de la Conférence, en coopération avec la Banque interaméricaine de développement (BID), sur le financement de l'agriculture. Elle permettra de discuter de l'importance des ressources affectées aux projets de développement agricole et des mesures indispensables pour augmenter la part de l'agriculture dans les budgets nationaux, ainsi que dans les financements bilatéraux et multilatéraux. L'accès des différents groupes de la société aux marchés financiers et les conditions de prêts du secteur informel sont des aspects essentiels qui seront abordés.

J'espère que la Table ronde encouragera les pays de la région, les institutions financières telles que la BID, la Banque mondiale, ainsi que les organisations régionales et sous-régionales, à coopérer afin de soutenir les différents programmes de sécurité alimentaire et de développement rural.

Dans le contexte actuel de mondialisation, la compétitivité est essentielle pour la croissance et le développement. Mais la productivité ne doit pas occulter les inégalités d'accès aux facteurs économiques et de revenu dont souffrent des millions d'habitants de l'Amérique latine et des Caraïbes, notamment en milieu rural.

À cet égard, il est essentiel de renforcer la formation et de réaliser des programmes intégrés de nutrition, de santé et d'éducation au bénéfice notamment des femmes, des enfants et des groupes les plus défavorisés tels que les indigènes. Ces initiatives doivent viser à accroître leur participation en tant qu'acteurs à part entière du développement économique et social.

Les investissements dans les infrastructures et dans la protection des ressources naturelles doivent être renforcés pour contribuer au développement rural et, par là même, à la croissance économique générale. Ces diverses interventions doivent être intégrées dans un cadre politique qui englobe les aspects humains, institutionnels, structurels et territoriaux.

Je suis convaincu qu'avec le leadership adéquat et la volonté politique appropriée, les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes peuvent relever les défis de la faim, de la malnutrition, des inégalités et de la stagnation économique.

L'Organisation continuera à fournir son appui aux gouvernements et aux partenaires régionaux pour la mise en œuvre de programmes cohérents et efficaces, mais aussi pour la mobilisation de financements internes et externes.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie de votre aimable attention.

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ TECHNIQUE
(26 et 27 avril 2004)

I. QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1. Ouverture de la réunion du Comité technique
2. Élection du Président et du Vice-Président du Comité technique et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. La sécurité alimentaire comme stratégie de développement rural
5. Le développement économique et social comme fondement de l'action de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes
6. Année internationale du riz (2004)
7. Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural
8. Consultations et analyses entre délégations
9. Adoption du rapport du Comité technique
10. Clôture de la réunion du Comité technique

ORDRE DU JOUR DE LA SESSION PLÉNIÈRE
(28 – 30 avril 2004)

I. QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DÉCLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Activités de la FAO (2002-2003), tendances et problèmes en ce qui concerne l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire dans la région et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
6. Suivi du Sommet mondial de l'alimentation et du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après*. Perspective régionale
7. Initiative concernant la révision et la mise à jour des politiques et stratégies nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire
8. Rapports des commissions régionales: Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine (COPEscal), Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COFLAC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et les Caraïbes
9. Table ronde sur le financement du développement agricole

III. CONCLUSION

10. Date, lieu et thèmes de la vingt-neuvième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
11. Autres questions
12. Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique)
13. Clôture de la Conférence régionale

LISTE DES PARTICIPANTS

BUREAU DE LA CONFÉRENCE

Président	Alvaro AGUILAR	GUATEMALA
Vice-Présidents	Joanne Maureen MASSIAH Servulo BAEZA Rodolfo COTO Philippe MATHIEU Satyadeow SAWH Leila RACHID DE COWLES Jarrete NARINE Arnoldo MARQUEZ	ANTIGUA-ET-BARBUDA BELIZE COSTA RICA HAÏTI GUYANA PARAGUAY TRINITÉ-ET-TOBAGO VENEZUELA
Rapporteur	Ana María BAIARDI	PARAGUAY

BUREAU DU COMITÉ TECHNIQUE

Président	Alvaro AGUILAR	GUATEMALA
Vice-Présidents	Jarrete NARINE Philippe MATHIEU	TRINITÉ-ET-TOBAGO HAÏTI
Rapporteur	Ana María BAIARDI	PARAGUAY

ÉTATS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU RÉGIONAL

ANTIGUA-ET-BARBUDA

Chef de délégation

Joanne Maureen MASSIAH
Minister

Suppléants

Jennifer Therese MAYNARD
Liaison Officer for Regional and
International Organisations

Florita Eva KENTISH
Director of Agriculture

ARGENTINE

Chef de délégation

Javier Maria URQUIZA
Subsecretario de Economía
Agropecuaria

Suppléants

Carlos FORADORI
Embajador de la República Argentina
en Guatemala

Gerardo PETRI
Coordinador Area Multilateral,
Dirección Nacional de Mercados
Agroalimentarios
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos

BELIZE

Chef de délégation

Servulo BAEZA
Minister of Agriculture and Fisheries

Suppléant

Sergio GARCIA
Advisor to the Honourable Minister
Ministry of Agriculture and Fisheries

BRÉSIL

Chef de délégation

Flavio MIRAGAIA PERRI
Representante Permanente de Brasil
ante la FAO

Suppléant

Arnaldo DE BAENA FERNANDES
Segundo Secretario

CHILI

Chef de délégation

Jorge MOLINA
Embajador de Chile ante Guatemala
Ministerio de Relaciones Exteriores

Suppléants

Octavio SOTOMAYOR
Subdirector Nacional
Oficina de Estudios y Políticas
Agrarias (ODEPA)
Ministerio de Agricultura

Gustavo AYARES
Consejero
Representante Adjunto de Chile ante
la FAO
Ministerio de Relaciones Exteriores

Angel SARTORI
Asesor Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura (ODEPA)

Marcos CORREA
Segundo Secretario
Embajada de Chile ante Guatemala
Ministerio de Relaciones Exteriores

COLOMBIE

Chef de délégation

Hernando RAMIREZ
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario de Colombia en
Guatemala

Suppléants

Luis PARDO
Ministro Consejero
Embajada de Colombia en
Guatemala

COSTA RICA**Chef de délégation**

Rodolfo COTO

Ministro de Agricultura y Ganadería

Suppléant

Román SOLERA

Director Ejecutivo

Secretaría de Planificación Sectorial
del Sector Agropecuario (SEPSA)**CUBA****Chef de délégation**

María del Carmen PÉREZ

HERNÁNDEZ

Viceministro

Ministerio de la Agricultura

Suppléants

Alfredo Néstor PUIG

Embajador

Misión Permanente de Cuba ante la
FAO

Angel Lorenzo ABASCAL

Embajador

Embajada de Cuba en Guatemala

Marcos NIETO

Asesor del Ministro

Ministerio de la Agricultura

José QUINTERO

Funcionario

Ministerio Inversión Extranjera y
Colaboración Económica de Cuba**ÉQUATEUR****Chef de délégation**

Ramón DEL SALTO

Subsecretario de Fomento

Agropecuario

Ministerio de Agricultura y Ganadería

Suppléants

Bolívar TORRES

Consejero

Encargado de Negocios a.i.

Embajada de Ecuador en Guatemala

Jenny LALAMA

Primer Secretario

Embajada de Ecuador en Guatemala

EL SALVADOR**Chef de délégation**

Salvador URRUTIA

Ministro de Agricultura y Ganadería

Suppléants

Jorge OVIEDO

Director

Oficina de Planificación Agropecuaria

Ministerio de Agricultura y Ganadería

Jorge PLEITEZ

Coordinador de la División de

Análisis Estratégico

Marcia SERRANO DE MEJÍA

Coordinadora de Cooperación

Externa

Ministerio de Agricultura y Ganadería

GUATEMALA**Chef de délégation**

Alvaro AGUILAR

Ministro

Ministerio de Agricultura, Ganadería y

Alimentación

Suppléants

Billy ESTRADA

Viceministro de Seguridad

Alimentaria

Presidencia de la República

Andrés BOTRAN

Comisionado Presidencial

Frente Contra el Hambre

Patricia MONGE

Asesora Específica del Despacho

Ministerio de Agricultura, Ganadería y

Alimentación

Patricio ANDRADE

Fideicomisos Banrural

Aníbal MENÉNDEZ
Unidad de Normas y Regulaciones
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación

Armando PALOMO
Unidad de Cooperación Externa
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación

César FION
Seguridad Alimentaria
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación

Carla RODRÍGUEZ
Directora General de Relaciones
Internacionales, Multilaterales y
Económicas
Ministerio de Relaciones Exteriores

Leila VILLATORO
Primer Secretario
Subdirección de Política Multilateral
para Naciones Unidas
Ministerio de Relaciones Exteriores

Jai MORALES
Segundo Secretario
Subdirección de Política Multilateral
para Naciones Unidas
Ministerio de Relaciones Exteriores

Ana María AGUILAR
Asistente de Cooperación y
Relaciones Internacionales
Secretaría Presidencial de la Mujer

Marta Leticia ALMENGOR
Coordinadora de Nutrilab
Universidad Francisco Marroquín

Jorge BAUTISTA
Coordinador de la Unidad de Gestión
para el Desarrollo Agropecuario,
Forestal e Hidrobiológico
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación

Armando MALDONADO
Área de Proyectos
Unidad de Cooperación Externa y
Fideicomisos
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación

Luis CARRANZA
Subdirector de Política Multilateral
para Naciones Unidas
Ministerio de Relaciones Exteriores

Jean Maurice HERRMANN M.
Asesor Despacho Ministerial
Ministerio de Agricultura

Edgar ESCOBAR
Asesor Viceministerio de Seguridad
Ministerio de Agricultura

Roberto CÁCERES
Asesor
Ministerio de Ambiente y Recursos
Naturales

Wotzbelí MÉNDEZ
Gerente General
Instituto de Ciencia y Tecnología
Agrícolas

Carlos POMES
Asesor
Comité Interinstitucional REDFIA

GUYANA
Chef de délégation
Satyadeow SAWH
Minister of Fisheries, Crops and
Livestock

HAÏTI
Chef de délégation
Philippe MATHIEU
Ministre de l'Agriculture, des
Ressources Naturelles et du
Développement Rural

Suppléant
Franck HYPPOLITE
Responsable des questions de
planification et de coopération
externe

HONDURAS
Chef de délégation
Germán PEREZ D'ESTEPHEN
Vice-Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura y Ganadería

JAMAÏQUE**Chef de délégation**

Don MCGLASHAN
Acting Chief Technical Director
Ministry of Agriculture

MEXIQUE**Chef de délégation**

Fernando ZULOAGA
Ministro Agropecuario para
Centroamérica
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y
Alimentación

Suppléants

Ilse Oehler GREDIAGA
Subdirectora de Cooperación Técnica
Internacional
Secretaría de Desarrollo Social

Víctor VILLALOBOS
Coordinador General de Asuntos
Internacionales
SAGARPA

Francisco MERE
Director General
FIRA

Jaime HERRERA
Director General Adjunto de
Promoción de Negocios
FIRA

Alberto LARA
Director de Finanzas y Planeación
Corporativa
FIRA

Luis Eduardo LARA
Subdirector Corporativo de Diseño de
Programas y Productos de Crédito de
Financiera Rural

Francisco SUAREZ
Subdirector Corporativo de
Promoción de Proyectos Productivos
FIRA

José Luis VILLICAÑA
Secretario
Consejo Agroempresarial de
Mesoamérica

Guillermo DE LEON
Adjunto
Consejería Agropecuaria para
Centroamérica

Alejandro VASQUEZ
Asesor del Subsecretario de
Hacienda y Crédito Público
Subsecretaría de Hacienda y Crédito
Público

NICARAGUA**Chef de délégation**

Luis OSORIO
Secretario General MAGFOR

PANAMA**Chef de délégation**

Pedro Adán GORDON
Embajador
Representante Permanente de
Panamá ante FAO-FIDA-PMA

Suppléant

Lelis VARGAS DE GARCÍA
Encargada de Negocios a.i.
Embajada de Panamá en Guatemala

PARAGUAY**Chef de délégation**

Leila RACHID DE COWLES
Ministra de Relaciones Exteriores
Ministerio de Relaciones Exteriores

Suppléants

José Félix FERNÁNDEZ
Embajador del Paraguay ante
Guatemala (concurrente) en México

Ana María BAIARDI
Representante Permanente Adjunto
de Paraguay ante FAO

Nicolás ZÁRATE
Director Nacional de Coordinación de
Proyectos
Ministerio de Agricultura y Ganadería

María Soledad SALDIVAR
 Jefe de Gabinete
 Ministerio de Relaciones Exteriores

PÉROU

Chef de délégation

José Pablo MORÁN
 Presidente del GRULAC
 Representante Permanente del Perú
 ante la FAO

Suppléants

Lucy CAMACHO
 Primera Secretaria
 Embajada del Perú en Guatemala

Javier ARTETA
 Encargado de Negocios a.i.
 Embajada del Perú en Guatemala

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Chef de délégation

Magda MEJÍA RICART
 Embajadora de la República
 Dominicana ante Guatemala

Suppléant

Samandhi FERNÁNDEZ
 Ministro Consejero
 Embajada de la República
 Dominicana en Guatemala

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Chef de délégation

Jarette NARINE
 Minister for Agriculture, Land and
 Marine Resources
 Ministry of Agriculture, Land and
 Marine Resources

Suppléant

Trevor MURRAY
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Land and
 Marine Resources

URUGUAY

Chef de délégation

Estela ARMAND-UGON
 Embajadora de la República Oriental
 del Uruguay en Guatemala

Suppléant

Carlos SAPRIZA
 Secretario de la Embajada
 Embajada de la República Oriental
 del Uruguay en Guatemala

VENEZUELA

Chef de délégation

Arnoldo MARQUEZ
 Ministro de Agricultura y Tierras

Suppléants

Leonardo GIL
 Viceministro de Desarrollo Rural
 Integral
 Ministerio de Agricultura y Tierras

Lennys ROSALES
 Directora General
 Oficina de Relaciones Internacionales
 Ministerio de Agricultura y Tierras

Maritza CAMPOS
 Ministro Consejero
 Jefe de la División de Organismos
 Mundiales y de Desarrollo
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Félix MENDEZ
 Encargado de Negocios
 Embajada de Venezuela en
 Guatemala

Jorge GONZALEZ
 Agregado Comercial de la Embajada
 de la República Bolivariana de
 Venezuela en Guatemala
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Lelis VARGAS DE GARCIA
 Encargada de Negocio, a.i.
 Embajada de Panamá

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES NON DESSERVIS
PAR LE BUREAU RÉGIONAL**

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Charles R. BERTSCH
Acting Assistant Deputy Administrator
International Cooperation and Development
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture

Willem H. BRAKEL
First Secretary
Alternate Permanent Representative
US Mission to the UN Agencies for Food and Agriculture

Stephen HUETE
Agricultural Counselor, Office of Agricultural Affairs, US Embassy, Guatemala

Sharon KOTOK
Foreign Affairs Officer
Office of Economic and Development Affairs
Bureau of International Organization Affairs, Department of State

Susan SADOCHA
International Affairs Advisor
International Cooperation and Development
Foreign Agricultural Service, Department of Agriculture

SAINT-SIÈGE

Bruno MUSARO
Nuncio Apostólico
Nunciatura Apostólica en Guatemala

Jerzy Mirosław CUDNY
Secretario de la Nunciatura
José E. Pinzón
Consultor
Secretario General de la Central General de Trabajadores de Guatemala

SUÈDE

Martín EJERFELDT
Segundo Secretario
Embajada de Suecia en Guatemala

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

BANQUE MONDIALE

John REDWOOD

Director of the Environmentally and Socially Sustainable Development Department
of the Latin America and the Caribbean Region

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Braulio SERNA

Chief of the Agricultural Unit

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Sandra RECINOS

Asistente de Proyecto de Nutrición

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

Cyril ENWEZE

Vice-President

Enrique MURGUIA

Country Programme Manager

Frank Fariello

Special Adviser

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Juan Pablo CORLAZZOLI

Coordinador Residente

Rafael TOLEDO

Coordinador Area Desarrollo Económico Sostenible

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA)

Leopoldo SANDOVAL

Coordinador General de las Mesas Intersectoriales de Diálogo

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Guillermina SEGURA

Country Director for Guatemala

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**BANQUE CENTRAMÉRICAINE D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE (BCIE)**

Ary AVILA
Analista de proyectos

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES CARAÏBES (BDC)

Lionel JAMES
Consultant Operations Officer

BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

Rubén ECHEVERRÍA
Chief, Rural Development Unit
Sustainable Development Department

Gabriel MONTES
Especialista Principal Agricultura, Región Operaciones 3

Asunción AGUILA
Jefa División de Manejo de Recursos Naturales,
Región Operaciones 1

COMMISSION PERMANENTE DU PACIFIQUE SUD (CPPS)

Gonzalo PEREIRA
Secretario General

COMMUNAUTÉ ANDINE (CAN)

Héctor MALDONADO
Director General
Secretaría General

Alberto LORA
Gerente de Proyecto
Secretaría General

COMMUNAUTÉ ET MARCHÉ COMMUN DES CARAÏBES (CARICOM)

Sam LAWRENCE
Adviser
Regional Transformation Programme for Agriculture

**CONSEIL RÉGIONAL DE COOPÉRATION AGRICOLE – CONSEIL CENTRAMÉRICAIN
POUR L'ÉLEVAGE (CAC-CORECA)**

Róger GUILLÉN
Secretario Ejecutivo

OFFICE ANDIN DE DÉVELOPPEMENT (CAF)

Bernardo REQUENA

Director Social de la Vicepresidencia de Desarrollo Social y Ambiental

INSTITUT DE NUTRITION DE L'AMÉRIQUE CENTRALE ET DE PANAMA (INCAP)

Hernán DELGADO

Director INCAP/OPS

Instituto de Nutrición de Centroamérica y Panamá (INCAP)

Patricia PALMA

Encargada de la Unidad de Políticas Públicas INCAP/OPS

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

Evon ZARTMAN VOGT III

Subdirector General

Benjamín JARA

Representante del IICA en Guatemala

Lizardo DE LAS CASAS

Director de Seguimiento del Proceso Cumbre de las Américas

Robert LANDMANN

Associate Deputy Director General

OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES (OIE)

Angel Omar FLORES

Regional Representative for the Americas

World Organisation for Animal Health

ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL POUR LA SANTÉ ANIMALE (OIRSA)

Oscar Manuel GUTIÉRREZ

Director Ejecutivo

Oscar José UMAÑA

Asesor del Despacho

PARLEMENT CENTRAMÉRICAIN (PARLACEN)

Roberto MATHEU

Asesor

Mario ROTTMANN

Diputado

Carlos ARÉVALO

Secretario Junta Directiva

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE – RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (CIP)

Mario AHUMADA
CIP Regional para América Latina y el Caribe

Jorge STANLEY
CIP Regional para América Latina y el Caribe

Cosme CARACCIOLO
CIP Regional para América Latina y el Caribe

Juana FERRER
CIP Regional para América Latina y el Caribe

Beatriz GASCO
Oficina de Enlace del CIP en Roma
CIP Internacional

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CIF)

Ana María VALLADARES de GOYZUETA
Presidenta, Consejo Nacional de Mujeres de Guatemala

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (IFOAM)

Oscar CASTAÑEDA
World Neighbors, Guatemala

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

Fernando LÓPEZ
Presidente del Comité Regional de FIPA para América Latina y el Caribe y
Presidente de la Comisión Nacional de Fomento Rural de Uruguay

AUTRES OBSERVATEURS

PROJET FAO-FODEPAL

Santiago GONZALEZ
Director

FAO

Aziz MEKOUAR
 Président indépendant du
 Conseil de la FAO

Jacques DIOUF
 Directeur général

Secrétariat de la Conférence:

Gustavo GORDILLO DE ANDA
 Sous-Directeur général
 Représent régional
 pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Winston RUDDER
 Représentant sous-régional

Adrián GARCIA
 Chargé de communications

Guilherme SCHUETZ
 Secrétaire de la Conférence

Mitzi FABREGAT
 Chargée de l'inscription et des documents

Laura DE CLEMENTI
 Chargée des affaires de la Conférence

Denise WOLFF
 Secrétaire du Secrétaire de la Conférence et
 de la Fonctionnaire chargée des affaires de la
 Conférence

Luis GÓMEZ-OLIVER
 Chargé des rapports

Axelle MEYNART
 Secrétaire du Directeur général

Germán ROJAS
 Chargé de l'information

Marcela SANGUINETI
 Secrétaire du chargé des rapports

Fonctionnaires:

Juan IZQUIERDO
 Fonctionnaire principal (production végétale)

Ian CHERRETT
 Fonctionnaire principal (développement rural)

Fernando SOTO
 Chef, Sous-Division de l'assistance aux politiques

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
LARC/04/1 Rev. 1	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/04/2	La sécurité alimentaire en tant que stratégie de développement rural
LARC/04/3	Le développement socioéconomique: base des actions entreprises par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes
LARC/04/4	Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au <i>Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après</i> . Perspectives régionales
LARC/04/INF/1	Note d'information
LARC/04/INF/2 Rev. 2	Calendrier provisoire
LARC/04/INF/3 Rev. 3	Liste provisoire des documents
LARC/04/INF/4	Déclaration du Directeur général
LARC/04/INF/5	Activités de la FAO (2002-2003), tendances et problèmes en ce qui concerne l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire dans la région et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/04/INF/6	Année internationale du riz (2004)
LARC/04/INF/7	Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural
LARC/04/INF/8	Initiative pour la révision et la mise à jour des politiques et stratégies nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire
LARC/04/INF/9	Rapport de la onzième réunion de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO)
LARC/04/INF/10	Rapport relatif à la neuvième session de la Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine (COPESCAL)
LARC/04/INF/11	Rapport de la vingt-deuxième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COFLAC)
LARC/04/INF/12	Rapport de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes